

Mobilité internationale des étudiants en situation de handicap : des bourses pour compenser les surcoûts liés au handicap

Ce jeudi 4 juillet 2019, la Conférence des grandes écoles (CGE) et la Mission Handicap Assurance (MHA) ont remis à 13 étudiants en situation de handicap des bourses d'encouragement à la mobilité internationale.

Cette cérémonie s'est tenue à l'Hôtel de Lassay, en présence et sous le Haut patronage de Richard Ferrand, Président de l'Assemblée nationale. Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées était également présente. La CGE était représentée par Yves Poilane, Président de la commission Relations Internationales.

La CGE porte depuis plusieurs années le projet de création du Statut International d'Étudiant en Situation de Handicap (SIESH). En attendant l'adoption de ce statut, qui a été présenté par la CGE aux plus hautes instances nationales et internationales et qui faciliterait la mobilité des étudiants en situation de handicap, l'octroi de ces bourses viendra alléger les surcoûts supportés par les étudiants et leur famille.



La commission Diversité de la Conférence des grandes écoles se mobilise depuis plusieurs années pour favoriser l'inclusion des étudiants en situation de handicap au sein des écoles membres. Elle met également tout en œuvre pour pallier aux difficultés rencontrées lors de leur voyage à l'étranger (freins pour accéder aux soins, aux traitements et au suivi médical, difficultés liées au transport, barrières administratives...), en portant notamment la création d'un Statut International d'Étudiant en Situation de Handicap (SIESH)¹.

¹ En pj, la liste des organismes officiels auxquels la contribution SIESH a été présentée.

De son côté, la MHA, particulièrement interpellée par les obstacles liés aux soins et les coûts supplémentaires induits, s'est naturellement rapprochée de la CGE afin de nouer un partenariat et ainsi encourager la mobilité internationale des étudiants concernés.

Ils ont dit...

« La Conférence des grandes écoles, grâce au soutien de la Mission Handicap Assurance, est devenue un acteur magistral en matière de mobilité internationale des étudiants en situation de handicap. Par l'accompagnement qu'elle apporte, par les bourses qu'elle délivre, elle permet à nos étudiants de partir à la conquête du monde, du Mexique à la Corée du Sud, en passant par les États-Unis, l'Espagne ou la Pologne », Richard Ferrand, président de l'Assemblée nationale.

« Je soutiens votre plaidoyer pour un Statut International de l'Étudiant en Situation de Handicap sur lequel nous devons avancer collectivement. Compte tenu de l'expertise de la Conférence des grandes écoles pour accompagner la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap, je vous propose de mandater la CGE pour conduire les travaux nécessaires à la mise en œuvre de cette coopération », Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées.

« La mobilité internationale des étudiants favorise le rayonnement des grandes écoles et de l'enseignement supérieur français. C'est en effet un atout considérable pour notre pays, qui exporte ainsi ses meilleurs étudiants, véritables ambassadeurs de l'excellence de nos formations et de nos établissements. C'est pourquoi la mobilité internationale de nos étudiants doit être accessible à toutes et tous, sans considération de moyens financiers ou de contraintes logistiques », Yves Poilane, président de la commission Relations internationales de la CGE.

« On constate malheureusement que trop d'étudiants en situation de handicap restent confrontés à de réelles difficultés pour poursuivre leurs études à l'étranger, dans le cadre d'un stage académique ou d'un échange. Or, ces expériences sont nécessaires à l'obtention du diplôme et font partie des critères attendus par les recruteurs », Anne-Elise Chevillard, présidente de la Mission Handicap Assurance.

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 216 Grandes écoles en France, auxquelles s'ajoutent 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé ... Les Grandes écoles représentent plus de 40 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal ... Les 216 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

www.cge.asso.fr | **Twitter** : [@ConferenceDesGE](https://twitter.com/ConferenceDesGE)

CONTACTS PRESSE

EPOKA Camille Le Hyaric - clehyaric@epoka.fr - 06 60 43 65 02

CGE André Bismuth - andre.bismuth@cge.asso.com - 01 46 34 77 58